

**Bruxelles Urbanisme et Patrimoine**

Direction de l'Urbanisme

**Monsieur Thibaut Jossart**

**Directeur**

Mont des Arts, 10-13

B - 1000 BRUXELLES

Bruxelles, le 20/05/2025

**N/Réf. :** FRT20225\_742\_PU  
**Gest. :** MB/MLL  
**NOVA :** 07/PFD/1977564  
**Corr DU:** F. MOSCHOS / N. DENAYER  
/ L. LEJEUNE

**FOREST. Rue du Charroi**  
(= zone de protection du Pont de chemin de fer dit Pont du Charroi  
(arch. M. CASTIAU – 1910))

**DEMANDE DE PERMIS D'URBANISME:** Créer un skatepark le long  
de la rue du Charroi, sous un pont de chemin de fer, à Forest.  
Réaliser une zone de glisse avec des éléments de glisse en béton,  
des zones de plantations et des assises  
Demande de BUP – DU du : 28/04/2025

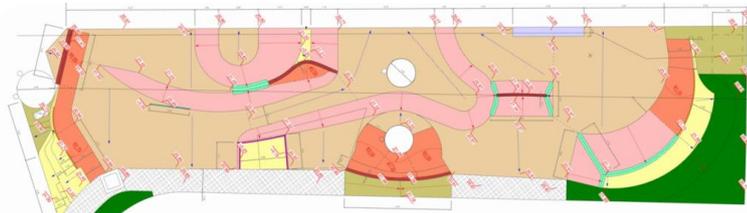
**Avis de la CRMS**

Monsieur le Directeur,

En réponse à votre courrier du 28/04/2025, nous vous communiquons l'avis émis par la CRMS en sa séance du 14/05/2025, concernant la demande sous rubrique.



Vue vers la zone concernée (flèche) et le pont classé (étoile).  
Image ©Google Street View



Implantation projetée. Image tirée du dossier.

Les nouveaux aménagements n'auront pas d'impact sur les vues vers et depuis le Pont du Charroi, classé comme monument, et n'appellent pas de remarques d'ordre patrimonial. Le nouveau skatepark activera cette zone enclavée et participera à la mise en valeur du quartier.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos sentiments distingués.

  
A. AUTENNE  
Secrétaire

  
S. VAN ACKER  
Président

c.c.: [leirens@urban.brussels](mailto:leirens@urban.brussels) ; [protection@urban.brussels](mailto:protection@urban.brussels) ; [avis.advies@urban.brussels](mailto:avis.advies@urban.brussels) ; [crms@urban.brussels](mailto:crms@urban.brussels)